

Le fléau des armes à sous-munitions

- Handicap International publie la première étude mondiale sur les victimes d'une arme «immorale».
- Malgré la réticence des Etats, un vent se lève pour l'interdire.

Stéphane Bussard
Vendredi 3 novembre 2006

Les armes à sous-munitions ont été utilisées pour la première fois par les Soviétiques puis par la Luftwaffe en 1943 pour bombarder le port britannique de Grimsby. Employées massivement au Laos par les Américains entre 1964 et 1973, elles ont condamné le pays du Sud-Est asiatique au sous-développement.

En 2006, les organisations non gouvernementales et les humanitaires se mobilisent en force pour interdire ces armes qui frappent sans discernement. Jugées immorales, elles ne font l'objet d'aucune interdiction.

Mais que sont-elles? Des conteneurs (bombe, obus, missile, roquette) qui s'ouvrent pour libérer des «bombelettes», souvent dotées d'un parachute et explosant au contact avec le sol. Les bombes à sous-munitions ont été prioritairement conçues pour s'attaquer aux blindés et chars d'assaut ainsi qu'à l'infanterie.

Selon la première étude au plan mondial sur les victimes des armes à sous-munitions, publiée jeudi par Handicap International dans dix villes du globe dont Genève, 98% des victimes sont des civils, dont le nombre avéré s'élève à plus de 11000. Mais les données sont lacunaires, laissant craindre que la réalité ne soit plus proche de 100000 morts.

La forte mobilisation contre les bombes à sous-munitions intervient quelques jours avant l'ouverture de la IIIe Conférence onusienne d'examen de la Convention sur certaines armes classiques qui se tient à Genève du 6 au 17 novembre.

Si la thématique est à l'agenda de la Conférence, les promoteurs de l'interdiction de ces armes ne se font pas d'illusions. Responsable de l'Unité politique de Handicap International, Stanislas Brabant s'en fait l'écho: «La Conférence a été créée en 1980, après l'usage massif des sous-munitions durant la guerre du Vietnam. Mais elle n'a jamais traité de la problématique. Il ne faut dès lors pas s'attendre à grand-chose. A moins d'une surprise.» L'objectif reste néanmoins l'interdiction totale des bombes à sous-munitions. «Dans l'idéal, il faudrait pouvoir reproduire ce qui s'est passé avec les mines antipersonnel et l'adoption de la Convention d'Ottawa. Mais, depuis, le contexte international a changé», poursuit Stanislas Brabant. Il ne saurait mieux dire. Jeudi, l'Iran a tiré des missiles Shahab-2 dotés de 1400 «bombelettes» dont le pouvoir de destruction est considérable. Jusqu'à ce jour, 360 millions de bombes à sous-munitions ont été utilisées dans le monde, dont 20 millions lors de la première guerre du Golfe; 33 millions demeurent toujours enfouies dans le sol, inexplosées. Plus de 20 pays sont pollués par cette arme absurde. Notamment le Liban, l'Irak, l'Afghanistan, le Kosovo, la Tchétchénie et l'Erythrée.

Tout espoir n'est cependant pas perdu. En février, la Belgique est le premier Etat à avoir interdit ce type d'armes. La Norvège a adopté un moratoire et six pays (Suède, Autriche, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande et Vatican) plaident pour une interdiction.

Les armes à sous-munitions provoquant des morts quotidiennement même des années après la fin des conflits, les ONG et le CICR s'accordent pour considérer ces armes comme contraires au principe de proportionnalité établi dans les Conventions de Genève. Leur utilité militaire? Elles sont nécessaires, selon les Etats, pour leur autodéfense. En réalité, ces armes sont souvent offensives et servent à «sanctuariser une zone». Mais, au Liban, 40% des sous-munitions, bien que dotées de dispositifs d'autodestruction, sont des ratés susceptibles d'exploser à tout moment. La qualité du sol détermine aussi leur efficacité. S'il est boueux, enneigé ou dur, cela change la donne. «Israël a largué des sous-munitions datant de 1974 et dont le fonctionnement était garanti pour un an. C'est

une manière de se débarrasser de ses vieux stocks», déplore Benedikt Truner, directeur adjoint de la Fondation suisse de déminage.

Pour les démineurs, les bombes à sous-munitions sont un vrai casse-tête. Elles sont très instables, sensibles à la moindre sonnerie téléphonique ou à un changement de température. Ce sont des mines antipersonnel, en pire.

S'il y a urgence d'interdire ces armes, Patricia Lewis, directrice de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (Unidir), s'en explique: jusqu'ici en mains d'acteurs étatiques, les armes à sous-munitions commencent à apparaître dans l'arsenal d'acteurs non étatiques comme le Hezbollah.

Le combat est lancé au parlement fédéral

Une initiative du conseiller national John Dupraz pourrait infléchir la position du Conseil fédéral.

Denis Masméjan

La Suisse, pour l'heure, se refuse à envisager une interdiction des sous-munitions. Mais elle s'est engagée sur le plan international en faveur d'une amélioration de la fiabilité de ces armes, grâce notamment à des dispositifs d'autodestruction des ratés.

Cela pourrait toutefois changer. Le conseiller national radical genevois John Dupraz a pris la tête d'un combat visant à interdire ces munitions en Suisse. Selon Paul Vermeulen, directeur de la section suisse de Handicap International, la Confédération n'en fabrique plus, mais ses stocks sont évalués à quelque 200000 projectiles à sous-munitions.

L'initiative parlementaire que John Dupraz a lancée il y a un an a recueilli le nombre appréciable de 42 signatures. On y trouve aussi bien des socialistes que l'ancien président de la Société suisse des officiers Ulrich Siegrist, UDC argovien atypique, ou le radical neuchâtelois Didier Burkhalter, spécialiste des questions militaires.

En commission, les propositions de John Dupraz ont été rejetées par 14 voix contre 9. «Ce résultat n'est pas représentatif. J'ai bon espoir de renverser la vapeur en plénum», déclare le Genevois, qui compte sur le soutien des deux tiers de son groupe parlementaire. Pas sûr, toutefois, que le sujet soit traité lors de la prochaine session, en décembre.

Pour la majorité de la commission, «une interdiction unilatérale des sous-munitions entamerait la crédibilité de notre pays dans les négociations internationales en cours». Mais Handicap International a retrouvé au Sud-Liban des sous-munitions non explosées équipées d'un dispositif d'autodestruction du même type que celui qui est monté sur les obus de l'armée suisse. «Les solutions techniques prônées par la Suisse n'ont pas la fiabilité qu'elle leur prête», juge Paul Vermeulen.

Le grand bazar du commerce des armes

Stéphane Bussard

639 millions d'armes légères sont en circulation dans le monde et l'industrie de l'armement en produit 8 millions supplémentaires chaque année. Plus de 1100 entreprises fabriquent de telles armes. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Etats-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni) sont les plus grands bénéficiaires du commerce d'armes, puisqu'ils représentent à eux seuls 88% des exportations d'armes conventionnelles. Les petites armes coûtent la vie à plus de 1000 personnes chaque jour.

Le tableau est sombre, mais il comporte une zone de lumière. Le premier Comité de l'Assemblée générale de l'ONU vient d'approuver une résolution (139 pays pour, les Etats-Unis contre) visant à mettre de l'ordre dans ce qu'il faut appeler le grand bazar du commerce mondial des armes, dépourvu de tout contrôle et dont le volume oscille annuellement entre 71 et 86 milliards de francs. La résolution n'est certes qu'une étape vers un traité mondial sur la vente des armes, mais une barrière psychologique a été franchie. Comme le relève Nicola East, porte-parole d'Amnesty International à Londres, le chemin à parcourir est encore long. Ce n'est que l'an prochain que le

nouveau secrétaire général des Nations unies, Ban-Ki-moon, tentera d'opérer une première synthèse des avis des États membres. «Nous aurons un traité au plus tôt en 2010», prévient Nicola East.

L'objectif est d'élaborer un instrument contraignant établissant des normes internationales pour cadrer l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques. Le texte de la résolution voté le 26 octobre à New York est explicite: «L'absence de normes internationales est un facteur contribuant à l'émergence de conflits, au déplacement de personnes, au crime et au terrorisme [...]». Pour les responsables de la campagne «Contrôlez les armes», lancée en 2003, c'est un «moment historique».

Si les transferts d'armes attisent les conflits et la pauvreté, certains Etats n'en ont cure. Ils livrent sans scrupule un nombre croissant d'armes aux pays en voie de développement, à en croire un rapport du Congrès américain qui montre qu'en 2005, les Etats-Unis ont été dépassés par la Russie et la France. L'an dernier, Moscou a conclu des contrats d'armements pour 7 milliards de dollars, Paris pour 6,3 milliards et Washington pour 6,2 milliards. Selon le Ministère français de la défense toutefois, les Etats-Unis demeurent le principal exportateur d'armes devant le Royaume-Uni, la France puis la Russie.

Un traité sur la vente des armes serait un pas dans la bonne direction. Mais il ne ferait pas oublier que les pays du monde entier ont dépensé plus de 1000 milliards de dollars dans l'armement en 2004.